



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Abriès-Ristolas

Autres communes :

## R500

Appellation : Ensemble paroissial

## Monument(s)

Appellation : Ensemble paroissial

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 07/02/2014

Étendue de la protection : Est inscrit au titre des monuments historiques en totalité, l'ensemble paroissial d'Abriès constitué de : - l'église paroissiale, en totalité, figurant au cadastre section AC sous le numéro 181 d'une contenance de 600 m<sup>2</sup>, - la chapelle des Pénitents, en totalité, figurant au cadastre section AC sous le numéro 184, d'une contenance de 158 m<sup>2</sup>, - l'enclos paroissial délimité par son mur de clôture, figurant au cadastre section AC sous le numéro 182, d'une contenance de 1 105 m<sup>2</sup>

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.